



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AU CORPS DIPLOMATIQUE
ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Lundi, 11 janvier 1999

*Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

1. Je vous suis profondément reconnaissant pour les vœux que, par l'intermédiaire de votre doyen, l'Ambassadeur de la République de Saint- Marin, Monsieur Giovanni Galassi, vous m'offrez au début de cette dernière année avant l'an 2000. Ils viennent s'ajouter aux nombreuses marques d'affectueux attachement qui me sont parvenues de la part des Autorités de vos pays ainsi que de vos compatriotes, à l'occasion du vingtième anniversaire de mon pontificat et de la nouvelle année. À tous, je désire redire mes plus vifs remerciements.

Cette cérémonie annuelle revêt le caractère d'une rencontre familiale et, pour cela, elle m'est particulièrement chère. D'abord, parce que, à travers vos personnes, sont présentes presque toutes les nations de la terre, avec leurs réalisations, leurs espérances, mais aussi leurs interrogations. Ensuite, parce qu'une telle rencontre m'offre l'agréable occasion de vous exprimer les souhaits fervents que je forme dans la prière pour vos personnes, vos familles et vos concitoyens. Je prie Dieu d'accorder à chacun santé, prospérité et paix. Vous savez que vous pouvez compter sur le Pape et ses collaborateurs lorsqu'il s'agit de soutenir ce que chaque pays entreprend, avec ses meilleures énergies, pour l'élévation spirituelle, morale et culturelle des citoyens ou pour le développement de tout ce qui contribue à la bonne entente entre les peuples, dans la justice et la paix.

2. La famille des nations, qui a récemment partagé la joie propre à Noël et s'est retrouvée unanime pour accueillir l'An nouveau, a sans aucun doute quelque motif de se réjouir.

En Europe, je pense notamment à l'Irlande, où l'accord signé le Vendredi saint dernier a jeté les bases de la paix tant attendue, qui devrait reposer sur une vie sociale stable, fondée sur la confiance réciproque et sur le principe de l'équité du droit pour tous.

Un autre motif de satisfaction pour nous tous est le processus de paix qui, en Espagne, permet pour la première fois aux populations des territoires basques de voir s'éloigner le spectre de la violence aveugle et de penser sérieusement à un processus de normalisation.

Le passage à la monnaie unique et l'élargissement vers l'Est vont sans doute offrir à l'Europe - c'est en tout cas notre désir le plus cher - la possibilité de devenir de plus en plus une communauté de destin, une véritable «communauté européenne». Cela suppose évidemment que les nations qui la composent sachent concilier leur histoire avec un même projet, pour permettre à tous de se considérer comme des partenaires égaux, soucieux uniquement du bien commun. Les familles spirituelles qui ont tant apporté à la civilisation de ce continent - je pense bien sûr au christianisme - ont un rôle qui me paraît de plus en plus décisif. Face aux problèmes sociaux qui maintiennent de larges franges des populations dans la pauvreté, face aux inégalités sociales qui sont un ferment d'instabilité chronique ou face aux jeunes générations à la recherche de références dans un monde souvent incohérent, il est important que les Églises puissent proclamer la tendresse de Dieu et l'appel à la fraternité que la récente fête de Noël vient encore une fois de faire rayonner pour toute l'humanité.

Un motif ultérieur de satisfaction que je voudrais signaler à votre attention, Mesdames et Messieurs, concerne le Continent américain. Il s'agit de l'accord intervenu entre l'Équateur et le Pérou, à Brasilia, le 26 octobre dernier. Grâce à l'action persévérante de la communauté internationale - en particulier des pays garants -, deux peuples frères ont eu le courage de renoncer à la violence, d'accepter un compromis et de résoudre leurs controverses pacifiquement. C'est un exemple à proposer à tant d'autres nations encore enlisées dans leurs divisions et leurs discordes. J'ai la ferme conviction que ces deux peuples, grâce en particulier à la foi chrétienne qui les unit, sauront relever le grand défi de la fraternité et de la paix et tourner ainsi une page douloureuse de leur histoire, qui remonte d'ailleurs aux premiers instants de leur existence comme États indépendants. Aux catholiques équatoriens et péruviens, j'adresse un appel pressant et paternel, afin que, par la prière et par l'action, ils soient des artisans convaincus de la réconciliation et contribuent de la sorte à faire passer la paix des traités dans le cœur de chacun.

On doit se réjouir également des efforts soutenus par le grand peuple de Chine, engagé avec détermination dans un dialogue qui associe les populations de l'une et l'autre rive du Détroit. La communauté internationale - et le Saint-Siège en particulier - suit avec grand intérêt cet heureux développement, dans l'attente de progrès significatifs qui seront sans aucun doute bénéfiques pour le monde entier.

3. Mais la culture de la paix est loin d'être universellement répandue, comme l'attestent des foyers

de dissensions tenaces.

Non loin de nous, la région des Balkans continue de vivre une période de grande instabilité. On ne peut encore parler de normalisation en Bosnie- Herzégovine, où les séquelles de la guerre se font toujours sentir dans les rapports inter-ethniques, où la moitié de la population demeure déplacée et où les tensions sociales persistent dangereusement. Le Kosovo a été encore récemment le théâtre d'affrontements meurtriers pour des motifs à la fois ethniques et politiques qui ont empêché un dialogue serein entre les parties, ainsi que tout développement économique. Tout doit être fait pour aider Kosovars et Serbes à se retrouver autour d'une table, afin de remédier sans tarder à la méfiance armée qui paralyse et qui tue. L'Albanie et la Macédoine seraient les premières à en bénéficier, tant il est vrai que dans l'espace balkanique tout se tient. Bien d'autres pays de l'Europe centrale et orientale, petits et grands, sont en proie eux aussi à l'instabilité politique et sociale, peinent sur le chemin de la démocratisation et ne parviennent pas encore à vivre dans une économie de marché capable de donner à chacun sa part légitime de bien-être et de croissance.

Le processus de paix engagé au Moyen-Orient continue de connaître un parcours accidenté, et il n'a pas encore apporté aux populations l'espérance et le bien-être dont elles ont le droit de jouir. On ne peut les maintenir indéfiniment entre guerre et paix sans courir le risque d'accroître dangereusement tensions et violences. On ne peut non plus raisonnablement reporter à plus tard la question du statut de la Ville Sainte de Jérusalem, vers laquelle les croyants des trois religions monothéistes tournent leur regard. Les parties concernées doivent affronter ces problèmes avec un sens aigu de leurs responsabilités. La crise survenue récemment en Irak a montré, encore une fois, que la guerre ne résout pas les problèmes. Elle les complique et en fait supporter les conséquences dramatiques aux populations civiles. C'est le dialogue loyal, le souci réel du bien des personnes et le respect de l'ordre international qui, seuls, peuvent conduire à des solutions dignes d'une région où s'enracinent nos traditions religieuses. Si la violence est souvent contagieuse, la paix peut l'être aussi, et je suis certain qu'un Moyen-Orient stable contribuerait efficacement à redonner espoir à beaucoup de peuples. Je pense, par exemple, aux populations martyres d'Algérie et de l'île de Chypre, dont la situation est toujours dans l'impasse.

Le Sri Lanka célébrait il y a quelques mois le cinquantenaire de son indépendance, mais il est hélas, aujourd'hui encore, déchiré par des luttes ethniques qui ont retardé l'ouverture de négociations sereines qui, seules, conduiront à la paix.

L'Afrique continue de demeurer un continent à risque. Des cinquante- trois États qui la composent, dix-sept connaissent des conflits militaires internes et entre États. Je pense en particulier au Soudan où, à des combats cruels, s'ajoutent un terrible drame humanitaire, à l'Érythrée et à l'Éthiopie, redevenues antagonistes, et au Sierra Leone, dont les populations sont une fois de plus victimes de luttes sans merci. Sur ce grand continent, on compte jusqu'à huit millions de réfugiés et d'expulsés pratiquement abandonnés à leur sort. Les pays de la région des

Grands Lacs n'ont pas encore pansé les plaies des excès de l'ethnocentrisme et se débattent entre la pauvreté et l'insécurité; il en est ainsi au Rwanda et au Burundi où un embargo aggrave encore davantage la situation. La République du Congo démocratique est loin d'avoir achevé sa transition et de connaître la stabilité à laquelle aspirent légitimement ses populations, comme en témoignent les massacres récemment survenus au tout début de l'année tout près de la ville d'Uvira. L'Angola est toujours à la recherche d'une paix introuvable et connaît ces jours-ci une évolution très préoccupante, qui n'a pas épargné l'Église catholique. Les nouvelles qui me parviennent régulièrement de ces régions tourmentées me confirment dans la conviction que la guerre entraîne toujours l'inhumanité et que la paix est sans aucun doute la première condition des droits de l'homme. À toutes ces populations qui m'adressent souvent des appels au secours, je voudrais dire que je suis à leurs côtés. Qu'elles sachent aussi que le Saint-Siège n'épargne aucun effort pour que soient abrégées leurs souffrances et que soient trouvées, tant sur le plan politique que sur le plan humanitaire, des solutions équitables aux graves problèmes existants.

Cette culture de la paix est encore contrecarrée par la légitimation et l'utilisation des armements à des fins politiques. Des essais nucléaires récemment réalisés en Asie et les tentatives d'autres pays qui travaillent discrètement à la mise en place de leur puissance nucléaire pourraient bien conduire peu à peu à une banalisation de la force nucléaire et, par conséquent, à un surarmement qui fragiliserait grandement les efforts louables en faveur de la paix, rendant ainsi vaine toute politique de prévention des conflits.

À cela s'ajoute la production d'armes de construction peu coûteuse comme les mines antipersonnel, heureusement bannies par la Convention d'Ottawa de décembre 1997 (que le Saint-Siège s'est d'ailleurs empressé de ratifier l'année dernière) et les armes de petit calibre, qui réclament, me semble-t-il, plus d'attention de la part des responsables politiques pour en contrôler les effets pervers. Les conflits régionaux, où souvent des enfants sont engagés pour le combat, endoctrinés et incités à tuer, appellent à un sérieux examen de conscience et à une véritable concertation.

On ne saurait sous-estimer, enfin, les risques que font courir à la paix les inégalités sociales et une croissance économique artificielle. La crise financière qui a secoué l'Asie a montré combien la sécurité économique ressemble à la sécurité politique et militaire, car elle requiert la transparence, la concertation et le respect de certains repères éthiques.

4. Face à ces problèmes qui vous sont familiers, Mesdames et Messieurs, je vous fais part d'une conviction qui m'habite: en cette dernière année avant l'an 2000 un sursaut de la conscience s'impose.

Jamais autant qu'aujourd'hui les acteurs de la communauté internationale n'ont été en possession d'un ensemble de normes et de conventions aussi précises et complètes. Ce qui manque, c'est la volonté de les respecter et de les appliquer. Je le disais dans mon [Message du 1er janvier](#), me

référant aux droits de l'homme: «Quand on accepte sans réagir la violation de l'un quelconque des droits humains fondamentaux, on met en péril tous les autres» (n. 12). Ce principe me semble devoir s'appliquer à toutes les normes juridiques. Le droit international ne peut pas être celui du plus fort, ni celui d'une simple majorité d'États, ni même celui d'une organisation internationale, mais celui qui est conforme aux principes du droit naturel et de la loi morale, qui s'imposent toujours aux parties en cause et dans les différentes questions litigieuses.

L'Église catholique, comme aussi les communautés de croyants en général, sera toujours aux côtés de ceux qui s'efforceront de faire prévaloir le bien suprême du droit sur toute autre considération. Encore faut-il que les croyants puissent se faire entendre et participent au dialogue public dans les sociétés dont ils sont membres à part entière. Et cela me conduit à partager avec les représentants qualifiés des États que vous êtes ma douloureuse préoccupation face aux trop nombreuses violations de la liberté de religion dans le monde d'aujourd'hui.

Tout récemment, par exemple, en terre d'Asie, des épisodes de violence ont dramatiquement éprouvé la communauté catholique: églises détruites, personnel religieux malmené, voire assassiné. D'autres faits regrettables seraient à signaler également dans plusieurs pays d'Afrique. Dans d'autres régions, où l'Islam est majoritaire, on doit toujours déplorer de graves discriminations dont sont victimes les croyants des autres religions. Il est même un pays où le culte chrétien est totalement interdit et où posséder une Bible est un crime punissable par la loi. Cela est d'autant plus douloureux que, dans bien des cas, les chrétiens ont largement contribué au développement de ces pays, spécialement dans le domaine de l'éducation et de la santé. Dans certains pays de l'Europe occidentale, on constate une évolution également inquiétante qui, sous l'influence d'une fausse conception du principe de séparation entre l'État et les Églises ou d'un agnosticisme tenace, tend à confiner ces dernières dans le seul domaine culturel, acceptant difficilement une parole publique de leur part. Enfin, quelques pays de l'Europe centrale et orientale ont beaucoup de peine à reconnaître le pluralisme religieux propre aux sociétés démocratiques et s'emploient à restreindre, par une pratique administrative limitative et pointilleuse, la liberté de conscience et de religion que leurs Constitutions proclament solennellement.

Me souvenant des persécutions religieuses lointaines ou récentes, je crois que le temps est venu, en cette fin de siècle, de faire en sorte que partout dans le monde soient assurées les conditions correctes pour une liberté de religion effective. Cela demande, d'une part, que chaque croyant sache reconnaître chez l'autre un peu de l'amour universel de Dieu pour ses créatures, et que, d'autre part, les Autorités publiques - appelées par vocation à penser l'universel - sachent, elles aussi, accueillir la dimension religieuse de leurs concitoyens avec son inévitable expression communautaire. Pour ce faire, nous avons devant nous, non seulement les leçons de l'histoire, mais encore de précieux instruments juridiques qui ne demandent qu'à être mis en œuvre. En un certain sens, de cette relation inéluctable entre Dieu et la Cité dépend l'avenir des sociétés car, comme je l'affirmais lors de ma visite au siège du Parlement européen, le 11 octobre 1988: «Là où

l'homme ne prend plus appui sur une grandeur qui le transcende, il risque de se livrer au pouvoir sans frein de l'arbitraire et des pseudo-absolus qui le détruisent» (n. 10).

5. Telles sont quelques-unes des pensées qui me sont venues à l'esprit et au cœur, alors que je regarde le monde de ce siècle finissant. Si Dieu, en envoyant son Fils parmi nous, s'est intéressé de si près aux hommes, faisons en sorte de correspondre à un si grand amour! Lui, le Père universel, a noué avec chacun de nous une alliance que rien ne pourra briser. En nous disant et en nous démontrant qu'il nous aime, il nous donne en même temps l'espoir que nous pouvons vivre en paix; et il est vrai que seul celui qui est aimé peut aimer à son tour. Il est bon que tous les hommes découvrent cet Amour qui les précède et qui les attend. Tel est mon vœu le plus cher, pour chacun de vous comme pour tous les peuples de la terre!